

7 juillet 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Saint-Fulgent – Les Essarts, dûment convoqué le 1^{er} juillet 2022, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky DALLEY, Président.

Date d'affichage de la convocation : 1^{er} juillet 2022

Présents : **Bazoges-en-Pailers** : Jean-François YOU – **Les Brouzils** : Jacqueline BLAIN, Pascal CAILLE, Emilie DUPREY – **Chauché** : Myriam BARON, Alain BONNAUD, Christian MERLET – **Chavagnes-en-Pailers** : Xavier BILLAUD, Annie MICHAUD, Eric SALAÜN, Stéphanie VALIN – **La Copechagnière** : Annie NICOLLEAU – **Essarts en Bocage** : Fabienne BARBARIT, Nathalie BODET, Pierrette GILBERT, Nicolas PINEAU, Cathy PIVETEAU-CANLORBE, Freddy RIFFAUD – **La Merlatière** : Philippe BELY – **La Rabatelière** : Jérôme CARVALHO – **Saint-André-Goule-d'Oie** : Jacky DALLEY, Catherine SOULARD – **Saint-Fulgent** : Marylène DRAPEAU, Hugo FRANCOIS, Jean-Luc GAUTRON, Sophie MANDIN.

Excusés : **Essarts en Bocage** : Caroline BARRETEAU pouvoir à Fabienne BARBARIT, Emmanuel LOUINEAU, Jean-Pierre MALLARD pouvoir à Freddy RIFFAUD, Yannick MANDIN.

Secrétaire de séance : Marylène DRAPEAU

En exercice : 30

Présents : 26

Votants : 28

Quorum : 16

N° 183-22 – Demande de subvention au département de la Vendée pour les travaux d'assainissement sur la commune de Saint-Fulgent

Considérant que la Communauté de communes a délibéré favorablement pour adhérer au groupement de commandes organisé par la commune de Saint Fulgent pour les travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement, rue du Général Royrand, rue de la Noyolle et impasse des Justices, sur la commune de Saint-Fulgent.

Considérant que ce projet de réhabilitation des réseaux d'assainissement rentre dans les critères de sélection pour l'obtention de subventions, auprès du Conseil Départemental de la Vendée.

Considérant que le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

| Dépenses | | Recettes | | |
|-----------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|-------------|
| Nature | Montant HT | Nature | Montant | % |
| Travaux | 247 775,00 € | Agence de l'Eau | 74 332,00 € | 30,00 % |
| | | Conseil Départemental | 74 333,00 € | 30,00 % |
| | | Autofinancement | 99 110,00 € | 40,00 % |
| Total dépenses | 247 775,00 € | Total Recettes | 247 775,00 € | 100% |

Considérant qu'à ce titre, la Communauté de communes doit délibérer pour solliciter une aide éventuelle auprès du Conseil Départemental.

Après délibération, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **De solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Vendée et de tout autre financeur pour les travaux de réhabilitation de réseaux d'assainissement Rue du Général Royrand, Rue de la Noyolle et Impasse des Justices, sur la commune de Saint-Fulgent,**
- **D'autoriser Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement le 1^{er} Vice-président, à signer tout document relatif à l'affaire.**



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 18 juillet 2022

Le Président,
Jacky DALLEY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.
La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.